

49-3

Depuis maintenant près de trois mois, une mobilisation exceptionnelle a pris racine en France pour combattre le projet de loi Travail et porter l'exigence de nouveaux droits sociaux pour les salariés.

Quelle est la réponse du gouvernement ? Le passage en force !

Ce projet de loi ne figurait pas dans le programme du candidat Hollande.

L'utilisation du 49-3 pour faire adopter une loi rejetée par plus de 70% de la population est inadmissible, une véritable honte ! Cette décision ne vient que s'ajouter à un processus antidémocratique depuis le début.

Faut-il rappeler la non consultation des organisations syndicales avant l'écriture du texte, les rencontres éclair avec la Ministre du travail, le blocage des votes à l'Assemblée nationale ?



LEÇON DE DÉMOCRATIE...

Les salariés sont méprisés, les citoyens bafoués et leurs représentants ignorés.

La CGT condamne ce déni de démocratie et la brutalité affichée par ce gouvernement.

Elle poursuivra et amplifiera la mobilisation et appelle tous les salariés à s'inscrire dans le mouvement jusqu'au retrait et pour un code du travail du XXIème siècle.

Plus que jamais, l'urgence est à la mobilisation

En 2006, M. Hollande condamnait le **recours au 49-3** en s'exprimant ainsi :

« Le 49-3 est une **brutalité**, le 49-3 est un **déni de démocratie**, le 49-3 est une **manière de freiner ou d'empêcher le débat parlementaire**. ». (lol)

En 2008, lors des débats sur la loi de modernisation des institutions, M. Valls **proposait un amendement limitant le recours au 49-3** et précisait également qu'il était indispensable que **toutes les autres lois fassent l'objet d'un vote**.

(Re..Lol)